



Assemblée générale

Distr. générale
28 février 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 17 j) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Note du Secrétaire général

1. Au paragraphe 27 de la section II de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale, en date du 30 décembre 1964, il est stipulé que le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement est nommé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et que sa nomination est confirmée par l'Assemblée générale.
2. En application de cette résolution, le Secrétaire général propose de nommer M. Supachai Panitchpakdi (Thaïlande) au poste de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} septembre 2005 et expirant le 31 août 2009.
3. Le Secrétaire général exprime l'espoir que l'Assemblée générale confirmera cette nomination.

